

### Exécution des travaux géotechniques spéciaux - Tirants d'ancrage

La présente norme européenne couvre l'exécution des tirants scellés au coulis dans le terrain qui sont mis en tension et testés. Ils sont soit permanents soit provisoires.

Les tirants d'ancrages sont conçus conformément à l'Eurocode 7 (NBN EN 1997-1) et testés conformément à la norme NBN EN ISO 22477-5.

Cette norme ne concerne pas les systèmes tels que les pieux en traction, les ancrages vissés, les ancrages mécaniques, les procédés de clouage, les ancrages à corps-morts ou à corps expansifs.

La norme européenne pour l'exécution des tirants d'ancrage peut être téléchargée à partir du lien repris dans le tableau ci-dessous.

NBN EN 1537:2013

NBN